

PREMIER MINISTRE

---



SERVICE DE PRESSE

**Intervention du Premier ministre, François FILLON**

**- Sauveterre-de-Guyenne, mardi 8 septembre 2009 -**

Mesdames et messieurs les élus,  
Cher Yves d'Amécourt,  
Mesdames et Messieurs,

En venant ici, en Gironde, en cette fin d'été, je savais que je retrouverais un univers de sensations fortes.

Les vendanges, ce sont des journées de célébration, où la France retrouve une part de son identité.

Au cœur de cette identité, il y a le monde rural, il y a notre agriculture qui doit se battre au sein d'un marché extrêmement concurrentiel.

Les viticulteurs le savent bien. L'époque est finie où il allait de soi, dans le monde entier, qu'un bon vin soit naturellement français. Notre prestige n'a pas disparu, mais il ne peut plus être notre seul argument !

L'ensemble de notre agriculture affronte avec courage des bouleversements auxquels s'est ajouté le choc de la crise économique.

Avec Bruno Le Maire, nous mettons tout en œuvre pour l'accompagner dans ces mutations et l'aider à traverser cette conjoncture difficile.

Nous le faisons, car le monde rural est un espace de production stratégique pour la France, qui lui doit chaque année plusieurs milliards d'euros d'excédents commerciaux.

C'est aussi un lieu de vie où résident aux côtés des agriculteurs, des fonctionnaires, des commerçants, des retraités actifs, des entrepreneurs... Bref, la campagne française est vivante !

Dans un récent rapport, les sénateurs Jean François-Poncet et Claude Belot rappelaient que la population rurale augmente presque trois fois plus vite que celle des zones urbaines.

Cette nouvelle société rurale est tournée vers l'avenir et non vers le passé. Elle est en quête d'équité et de modernité, et c'est la raison pour laquelle nous avons confié à Michel Mercier la responsabilité d'intégrer dans les stratégies gouvernementales la question de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire.

Yves d'Amécourt est à l'image de ces élus créatifs et dynamiques qui font revivre la société rurale française.

Je vois, à Sauveterre de Guyenne, un territoire de projets.

Nous avons, tout à l'heure, rendu visite à un viticulteur, M. Patrice Turtaut, qui s'est tourné vers l'export pour relancer son exploitation.

Nous avons vu, à Saint Brice, le chantier qui est en train de faire, d'une magnifique bâtisse du XIIIe siècle, un hôtel-restaurant où travailleront des personnes handicapées.

Et nous inaugurons, à présent, un relais de services publics qui facilitera vos démarches de tous les jours. C'est une maison où je me réjouis de voir, cher Francis Naboulet, qu'une salle portera votre nom, car vous avez, comme viticulteur et comme élu de la République, consacré une grande partie de votre existence à la Gironde et à ce canton.

Ce qui fait la cohérence des projets de Sauveterre, c'est votre pôle d'excellence rurale que vous avez bâti sur le thème de l'oenotourisme.

Vous aviez reçu le label dès 2006.

Dans toute la Gironde, l'oenotourisme représentera dans les années qui viennent une part majeure de l'activité touristique.

Je sais, cher Alain Juppé, combien tu es attaché au projet de Centre culturel et du tourisme viticole qui s'organise à Bordeaux et qui rayonnera, sans doute dès 2013, sur tout le vignoble bordelais.

Le pôle d'excellence rurale de l'Entre-deux-mers est une réussite. Il a favorisé la cohérence du développement local. Il fédère les efforts des collectivités publiques et des acteurs privés.

En un mot, il a parfaitement répondu aux exigences requises par les pôles d'excellence rurale, créés en 2005. Ces pôles devaient être trois cents à l'origine, près de quatre cents ont finalement été labellisés.

C'est pourquoi, sur la proposition de Michel Mercier et de Bruno Le Maire, j'ai décidé qu'un nouveau cycle de pôles d'excellence rurale serait engagé, et je suis heureux de l'annoncer ici, à Sauveterre de Guyenne.

Nous lancerons les appels à projets dans les prochaines semaines ; les territoires sélectionnés et le programme des réalisations seront négociés au cours du premier semestre 2010.

Les mêmes territoires seront éligibles, à savoir les zones rurales ne comprenant pas de centre urbain de plus de trente mille habitants.

L'objectif général sera toujours de développer la compétitivité, l'attractivité et l'activité des territoires ruraux.

Mais les pôles devront répondre davantage aux demandes de nos concitoyens en matière de services au public, ou encore d'emploi ; et nous soutiendrons particulièrement ceux qui, pour favoriser ces emplois et ces services, miseront sur l'innovation.

Ce qui devra se dessiner dans ces nouveaux pôles d'excellence rurale, c'est une refondation de notre politique d'aménagement du territoire.

Elle doit poursuivre trois objectifs : accroître la complémentarité des espaces ruraux et des espaces urbains ; préserver la beauté de notre littoral, de notre montagne, de nos espaces naturels remarquables ; garantir à nos concitoyens, où qu'ils se trouvent sur le territoire, la proximité des services.

Mesdames et messieurs,

Sous l'impulsion du Président de la République, toute notre politique est tendue vers la modernisation de notre pays.

Si nous entreprenons de réformer les collectivités locales, c'est pour rendre plus claire et plus efficace l'action de ceux qui en ont la responsabilité.

Nos structures de gouvernance locale sont parfois si complexes qu'elles ressemblent à l'œuvre d'un centralisateur machiavélique qui, pour mieux régner sur elles, les aurait divisées à plaisir.

Il faut que les compétences de chaque entité soient définies avec cohérence, si l'on veut qu'elles donnent des résultats dont chacun puisse mesurer la valeur.

Il faut que les politiques départementales et régionales soient mieux harmonisées et fédérées, et c'est notamment l'objectif qui présidera à la mise en place du conseiller territorial.

Il faut que les financements aillent directement à des besoins majeurs, comme la poursuite du maillage de notre territoire par des lignes ferroviaires à grande vitesse qui relient entre elles les villes de nos régions sans passer par la case Paris.

Il faut que nous tirions parti des nouvelles technologies de l'information pour soutenir notre continuité territoriale.

Votre relais de service public, avec sa borne « visioguichet », son espace multimédia, son point d'accès à la téléformation, montre comment l'on peut désormais accéder de partout à des données et des fonctions illimitées.

C'est notamment grâce à ces nouveaux outils de communication, que beaucoup de nos concitoyens ont pu décider de s'installer dans nos territoires ruraux.

Les « zones blanches » sur la carte de France, ces zones où l'on ne dispose d'aucun accès à l'internet haut débit, ne sont plus très nombreuses, mais elles sont encore trop importantes.

Nous aurons le haut débit pour tous au début de l'année prochaine. Nous aurons la TNT pour tous à la fin de l'année 2011.

Nous aurons achevé d'ici 2012 le programme de couverture des 364 dernières communes privées du téléphone mobile.

Et dans les dix années qui viennent, des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros permettront d'assurer à tous nos concitoyens l'accès au très haut débit.

Et cela grâce à la fibre optique ou à des technologies alternatives utilisant par exemple les fréquences hertziennes qui seront libérées grâce au passage à la télévision tout numérique – c'est un domaine dans lequel, je le souligne au passage, la France est pionnière en Europe !

Je sais que vos élus locaux font sur ce point un travail remarquable, à l'image du sénateur de la Gironde Xavier Pintat, qui a présenté à la Haute assemblée la proposition de loi contre la fracture numérique.

Il n'est pas question, Mesdames et Messieurs, d'abandonner à leur sort des territoires auxquels le destin de la France tout entière est lié.

Rien ne serait plus aberrant, quand un Français sur quatre habite en zone rurale et quand un emploi sur cinq s'y trouve !

Rien ne serait plus aberrant, alors que nos zones rurales présentent souvent des modèles de vie en accord avec l'ambition du développement durable. !

J'entends la crainte de ceux qui disent que leur territoire est négligé et qu'il faudrait que l'Etat et ses services soient partout présents.

Je peux comprendre cette crainte qui exprime un fort attachement à la proximité et à la disponibilité qui font la qualité des relations humaines dans nos zones rurales.

Mais cette proximité, quelle autre démarche que la nôtre pourrait la garantir, quelle autre démarche que celle des réformes, qui visent à rendre aux acteurs locaux et aux services publics leur capacité d'initiative ?

Notre réforme du statut de la Poste, je peux vous rassurer sur ce point, ne fera pas le vide dans nos campagnes.

Elle ne vous enlèvera pas cette richesse de services qui la caractérise et qui va bien au-delà des simples prestations bancaires ou postales.

Au contraire, elle permettra à cette institution dont nous sommes tous fiers d'avoir davantage de moyens pour assurer partout les missions qui resteront les siennes.

C'est notre projet de réforme qui sera le garant d'une présence postale qui soit en adéquation avec les demandes et les outils d'aujourd'hui.

Et je crois même que l'expérience de la Poste peut être une référence pour le développement des nouveaux services au public en milieu rural.

Ce que nous voulons, c'est que nos territoires se revitalisent et se modernisent.

Aucun conservatisme ne peut être de mise, parce que la société rurale peut être aux avant-postes d'une France qui se renouvelle.

Et c'est bien le sentiment que j'ai eu ici, dans le canton de Sauveterre de Guyenne, où j'ai pu mesurer votre esprit d'initiative.

On a déjà dû vous dire souvent, monsieur le maire, que votre village a un nom magnifique.

Quand j'entends « sauve terre », j'entends un mot d'ordre, un appel qui nous dit qu'il faut préserver la planète.

A Copenhague, en décembre prochain, lors de la conférence de l'ONU sur le changement climatique, la France se tiendra au premier rang des pays responsables.

Le réchauffement, vous en connaissez ici la marque concrète, vous qui observez que, depuis une cinquantaine d'années, les vendanges arrivent de plus en plus tôt dans la saison.

La vie rurale, il arrive que ce soit également l'exposition aux intempéries les plus violentes. Vous ne l'ignorez pas, vous qui avez été frappés en janvier par la tempête Klaus.

Ces aléas climatiques, nous nous efforçons de les prendre en compte et en charge, parce que, si l'on veut qu'une activité se maintienne, il ne faut pas que l'on ait peur de tout perdre du jour au lendemain.

Pour faire face aux dégâts considérables de la tempête Klaus, l'Etat a mis en place un plan de plus de 1 milliard d'euros sous la forme de prêts bonifiés garantis par l'Etat et de subventions. Je veux saluer le dynamisme des opérateurs qui n'ont pas attendu pour agir sur le terrain et pour mobiliser le bois.

Nous avons aussi dégagé, dans le bilan de santé de la PAC, des moyens pour rendre l'assurance climatique plus accessible pour les agriculteurs.

Quand j'entends «sauve terre», j'entends aussi, Monsieur le Maire, avec cette fois une oreille moins inquiète, l'endroit où la terre est sauve, où elle est belle parce que ceux y vivent sont fiers du travail qu'ils y accomplissent.

Dans ce village dont le toponyme nous rappelle nos devoirs envers les richesses de notre pays, je me réjouis d'avoir pu aujourd'hui réaffirmer à quel point le monde rural est au cœur de notre action pour la France.